



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
 2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.  
 4 — 13 — — Express.  
 7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
 5 — 57 — — soir, Omnibus.  
 10 — 34 — — Express.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
 chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Les journaux qui représentent les diverses nuances de l'opposition se montrent en général fort sobres de commentaires à l'endroit de l'élection du Var.

Parmi les feuilles qui représentent l'union démocratique, l'*Avenir national* est même le seul qui consacre quelques réflexions au résultat du scrutin : il s'efforce d'établir que, malgré tout, la cause du gouvernement a perdu du terrain.

La *Liberté*, le *Siècle* et l'*Opinion nationale* se renferment dans une réserve complète.

Plus expansifs, peut-être parce qu'ils sont touchés plus au vif, les organes de l'Union libérale laissent percer leurs impressions suivant leur tempérament respectif.

Le *Temps* est celui qui va le plus loin, dans l'explosion de son amertume :

« Ce résultat, dit-il, ne nous frappe pas précisément comme une déception ; mais nous le ressentons comme une grande douleur, et, pour rappeler une trop juste parole de M. Dufaure lui-même, comme une humiliation. »

La *Gazette de France* se console en récriminant contre les journaux démocratiques qui ont abandonné ou combattu M. Dufaure :

« Le *Siècle*, le *Nain jaune*, le *Reveil* et le *Progrès*, de Lyon, l'ont donc emporté, s'écrie-t-elle ; au lieu d'un membre de l'opposition, c'est un membre de majorité qui entrera à la Chambre.

« M. Havin triomphe, il doit être content. . . . A quoi bon s'entretenir d'illusions ? Il

est certain qu'il y a un grand nombre de démocrates qui mettent le succès de certaines questions au-dessus, bien au-dessus de la liberté. Pour eux, il ne s'agit nullement d'obtenir des garanties de liberté. L'important à leurs yeux est d'empêcher tel homme chargé de leur haine d'arriver aux affaires, ou bien encore d'obtenir du gouvernement une mesure contre les organes d'une opinion détestée. »

Ces réflexions conduisent la *Gazette* à une conclusion qu'elle formule en ces termes :

« Oui, il faut voir les choses telles qu'elles sont ; il dépend des conservateurs de se placer à la tête de l'opinion, en s'engageant résolument, énergiquement, sur le terrain de la liberté.

« Que l'on ne s'effraie plus des menaces ni des menées de la démocratie rouge : contre la démagogie et le révolutionnarisme, il y a un remède certain, la liberté portée par les conservateurs. »

La note suivante a été affichée à la Bourse, mercredi, un peu avant la clôture :

« Les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et des finances sont d'accord pour considérer l'allocation du roi de Prusse, rapportée ce matin dans le *Journal des Débats*, comme se référant uniquement aux événements de 1866, et n'ayant aucune application aux circonstances actuelles. »

Le Bulletin hebdomadaire du *Moniteur du soir* débute par le paragraphe suivant :

« L'ensemble de la situation continue à être calme et pacifique. La plupart des souverains

de l'Europe sont, en ce moment, absents de leurs capitales, et les gouvernements s'efforcent de faire prévaloir les idées de modération dans les différentes questions qui s'imposent à leur examen. »

De leur côté, les journaux prussiens nous apportent ce matin toute une série de notes et de déclarations des plus rassurantes.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, parlant du discours prononcé par le roi de Prusse à Kiel, dit :

« Les paroles du roi nous semblent clore de la manière la plus digne la polémique engagée sur la question de guerre ou de paix. Si, d'une part, personne ne doit méconnaître l'énergie des dernières expressions employées par Sa Majesté, d'autre part, on se dira que les vains commentaires de la presse étrangère ne seront jamais de nature à provoquer une éventualité de guerre. »

La *Correspondance provinciale* revient sur la polémique engagée par les journaux sur la question de savoir si l'ajournement de l'appel des recrues est en réalité un commencement de désarmement et s'il y a lieu pour les autres puissances d'imiter cet exemple.

Elle s'exprime en ces termes :

« En Prusse, on considère, au point de vue politique, cette mesure comme n'ayant pas d'autre caractère que celui d'un témoignage évident de la confiance du roi et de son gouvernement dans le maintien de la paix.

« Il est indubitable que si le chef de l'armée de la Confédération avait regardé comme possibles dans un temps rapproché des complications belliqueuses, il n'aurait pas reculé de

trois mois l'instruction des nouvelles recrues, qui forment presque un tiers de l'armée.

« Il serait donc inadmissible de songer à atténuer l'importance de cette mesure. Au reste, le roi a formellement exprimé sa conviction lorsqu'il a prononcé à Kiel les paroles suivantes :

« Je ne vois dans toute l'Europe aucune circonstance menaçante pour la paix. »

Après ces assurances pacifiques, viennent les démentis donnés aux rumeurs belliqueuses.

La *Gazette de la Croix* déclare qu'on ne sait rien à Berlin du prétendu projet, attribué au gouvernement prussien par plusieurs journaux étrangers, d'élever dans la région de Trèves une grande forteresse destinée à remplacer celle de Luxembourg. Elle ajoute qu'il n'existe, jusqu'à présent, aucune espèce de projet d'où l'on pourrait inférer que la Prusse aurait l'intention de créer une nouvelle place forte en remplacement de celle de Luxembourg.

A son tour, le *Journal de Dresde* dément formellement la nouvelle donnée par le *Bulletin international de Dresde*, que le ministère de la guerre de Prusse aurait communiqué à l'état-major saxon un plan de guerre détaillé, en prévision de l'ouverture des hostilités entre la Prusse et la France.

Il est impossible, on le voit, de souhaiter un langage plus unanime et plus accentué dans le sens de la paix ; et ce qui le rend encore plus remarquable, c'est qu'il paraît porter, dans son ensemble, le cachet d'une inspiration semi-officielle.

La *Gazette de la Croix* annonce que M. de Bismark, dont l'état de santé s'est notable-

## FEUILLETON.

2

## JEANNE DE BEAUCE,

Par M. FRANCIS TESSON.

(Suite.)

Au premier indice d'un danger, le premier instinct des mères, lionnes ou femmes, est de protéger leurs petits.

Se lever, courir au berceau de ses deux fils, les emporter, gagner la cour avec eux, fut pour la femme Marais l'affaire d'une minute.

Elle ne vit qu'une chose d'abord : ses deux enfants à chanceler.

Chargée de son premier fardeau, elle franchit d'un trait le fumier qui couvrait maintenant la cour d'une nappe dévorante.

Sur son passage les flammes allongeaient de grands bras rouges, comme pour ressaisir cette triple proie qui leur échappait.

Mais elle courait plus vite que la flamme.

L'amour maternel lui donnait des ailes.

Les habitants du bourg la reçurent dans leurs bras.

Le sauvetage accompli, son énergie l'abandonna,

elle fléchit les genoux et fondit en larmes : mais, bientôt un souvenir terrible lui traversa l'esprit, et elle se redressa d'un bond, comme une lionne prise au piège.

— Mon homme ! ma fille Jeanne ! ils sont enfermés là ! s'écria-t-elle.

Puis ses forces la trahirent de nouveau, elle s'évanouit.

Il y avait dans les dernières paroles de cette femme une telle expression de désespoir et d'amour, que les assistants en furent remués jusqu'au fond de l'âme.

— Nous les sauverons ! fut le cri de tous.

Mais, comme si le fléau destructeur eût voulu rendre toute tentative de salut impossible, un sinistre craquement se fit entendre.

Les toits enflammés oscillèrent ; les murs lézardés chancelèrent, menaçant d'ensevelir sous leurs débris quiconque s'aventurerait dans la petite cour.

Il était évident qu'au moindre effort du feu, qu'au moindre souffle du vent, les frêles constructions, intérieurement minées, se confondraient dans un vaste effondrement.

Quelques-uns pourtant, les plus hardis, firent mine de braver le péril.

Mais les femmes éperdues se jetèrent au devant de ces courageux citoyens.

— Vous n'irez pas, suppliaient-elles ; ce serait mar-

cher à la mort, et vous n'avez pas le droit de mourir ; songez à nous, songez à vos enfants.

Ils étaient époux, ils étaient pères ; l'égoïsme parla en eux plus haut que la pitié.

Ils s'arrêtèrent.

Et cependant, au milieu de la fumée, on pouvait distinguer sur le seuil de l'habitation des Marais, une jeune fille.

Elle se tenait immobile, quoique, par un effort désespéré, il lui fût encore possible de fuir à travers l'embrasement. Il semblait qu'une puissance mystérieuse la clouait au sol.

On eût dit une de ces femmes de l'Inde qui montent résignées sur le bûcher des veuves, et croisent leurs bras pour mourir.

Mais il y avait, dans les regards éplorés qu'elle jetait sur la foule stupéfaite, une telle expression de désespoir qu'il fallait un motif bien puissant pour empêcher cette jeune fille de traverser, dût-elle y périr, l'océan de flammes qui la séparait de la liberté.

— Jeanne ! hâte-toi ! viens ! crièrent les gens du bourg, que l'angoisse serrait à la gorge.

Mais elle secoua négativement la tête.

— Mon père est là, paralysé par la fièvre, dit-elle : je ne suis pas assez forte pour l'emporter ; je ne veux pas l'abandonner.

La violence du feu lui fit faire un pas en arrière.

Le chaume déraciné voletait en flocons rougeâtres et tombait en pluie embrasée dans la petite cour.

A chaque minute un morceau de muraille se détachait.

Dans l'étable un silence de mort avait remplacé les hennissements du cheval, les beuglements des vaches et les plaintes du porc. Les poules elles-mêmes étaient asphyxiées.

Il ne restait de vivants, dans cette maison, la veille encore si animée et si bruyante, que deux êtres humains : une jeune fille de quinze ans à demi-suffoquée, et un vieillard paralysé par la maladie.

— Pars, suppliait le vieux, éloigne-toi, Jeanne, ma chérie ; sauve-toi pendant qu'il en est temps encore : les autres viendront me chercher après.

— Non ! non ! sanglotait l'enfant, ils nous sauveront ensemble.

Et elle entourait de ses bras le corps du malade, et elle essayait de le soulever, de l'entraîner hors de la fournaise.

Vaine tentative !

L'entreprise était au-dessus de ses forces.

Contrainte enfin de céder à la fatalité, Jeanne se laissa choir à genoux.

— Je ne peux pas, mon Dieu ! murmura-t-elle avec

ment amélioré, a déjà fait une promenade à cheval.

La même feuille déclare que la nouvelle donnée par les journaux danois, d'achats de chevaux qui auraient été faits par la Prusse à Horsens (Jutland), pour le compte de l'armée prussienne, n'est qu'une assertion malveillante et entièrement controuvée.

On lit dans la *Gazette du Peuple* :

Dans le Nord-Sleswig, les partisans du Danemark tiennent des assemblées pour s'entendre sur la manière de soumettre au roi les vœux de la population.

On écrit de Pesth, 9 septembre, à la *Presse*, de Vienne :

Le mystère de la disparition du colonel de honveds, Louis Beniczki, paraît enfin éclairci. Ce matin est arrivé un télégramme officiel, adressé au consulat de Pesth, qui annonce que le corps a été trouvé hier, dans la forêt d'Assod. A côté du cadavre était placé un billet disant que l'on avait retenu Beniczki pendant assez longtemps, et qu'on ne l'avait tué que le 7 septembre. Ce billet était signé : « La ligue. » L'indication concernant la date du meurtre paraît être exacte, car le corps était encore assez frais lorsqu'on le découvrit.

A cette occasion, nous ne pouvons nous dispenser de mentionner une coïncidence remarquable. Il y a quelques jours, le capitaine de la ville, Polgar, reçut une lettre anonyme, dont l'auteur disait qu'il avait consulté une somnambule sur le sort de Beniczki, et que celle-ci lui avait répondu que le colonel avait été emmené à Bude dans une voiture et les mains liées, qu'il était caché maintenant dans une petite ville, et qu'il serait assassiné sous peu.

Ces indications de la somnambule ou de l'auteur de la lettre se sont en effet confirmées.

On lit dans la *Correspondance du Nord-Est*, sous la date de Vienne, 14 septembre :

Les fiançailles du roi de Bavière avec la grande-duchesse Marie de Russie sont à peu près convenues pour la dernière semaine de ce mois. Mais comme la princesse est encore très-jeune, le mariage n'aura lieu que l'année prochaine. Il est possible que la famille impériale de Russie fasse une visite à Munich avant de quitter l'Allemagne.

On parle aussi d'une entrevue du czar avec l'empereur François-Joseph en Gallicie, mais des personnes bien informées ne croient pas à cette nouvelle. Le bruit paraît avoir pris naissance à l'ambassade russe. Tout se bornera à l'envoi d'un général russe pour complimenter François-Joseph.

Les contradictions continuent en ce qui

touche les affaires de Bulgarie. Après les assurances si formelles de tranquillité absolue que nous avons enregistrées hier, le *Vidovdan* de Belgrade annonce que trois bandes d'insurgés bulgares réunies, ayant été atteintes par les Turcs entre Philippopolis et Ponzarchick, se sont frayé un passage jusqu'aux monts Balkans. Là, Hadji Dimitri, chef d'une des trois bandes, aurait attaqué et forcé un blockhaus turc. D'après le *Vidovdan*, les Turcs auraient perdu, dans cette affaire, 200 hommes.

En même temps, les journaux transylvaniens parlent d'une concentration de troupes autrichiennes dans la Transylvanie.

L'agitation commence à prendre, dans le Sud de l'Italie, un caractère alarmant pour le gouvernement unitaire; bourbonniens et républicains s'unissent, en ce moment même, pour rompre avec la maison de Savoie. Le cabinet de Florence est extrêmement inquiet, et l'on affirme que, pour conjurer le péril, il ne trouve pas de meilleur moyen que de transférer à Naples le siège du gouvernement.

Rome est naturellement toujours le point de mire des révolutionnaires de tous les pays, et, si la guerre éclate en Europe, les unitaires tenteront certainement un nouvel effort pour arriver à leurs fins. Le gouvernement pontifical est parfaitement en mesure de repousser un coup de main. Sa petite armée, parfaitement organisée aujourd'hui, et animée, comme par le passé, de l'esprit du plus généreux dévouement, le met à l'abri d'une surprise. Mais il est évident que le Saint-Père ne pourrait tenir indéfiniment contre les forces du royaume d'Italie. Sa sécurité dépend, en définitive, du concours que voudra lui donner le gouvernement français. C'est donc aux catholiques à redoubler d'efforts pour faire prévaloir leurs sentiments dans les conseils du pouvoir; leur attitude pèsera d'un grand poids dans la balance.

On écrit de Florence au *Mémorial diplomatique* que l'attention publique en Italie se porte volontiers en ce moment sur la réunion extraparlamentaire qui va avoir lieu à Naples. M. Rattazzi, qui a eu le premier l'idée de cette réunion l'année dernière, ne paraît pas cependant, au moins jusqu'ici, avoir l'intention d'y assister. La combinaison de Naples capitale sera vraisemblablement discutée dans cette circonstance; aux yeux de quelques hommes politiques en Italie, elle aurait pour objet de prévenir une dislocation possible de l'unité par la désertion du Sud dans de certaines éventualités. On calcule, en effet, que le centre du gouvernement aurait tout avantage à se transporter au cœur d'une province encore peu assimilée; les chefs de la gauche ajoutent, au surplus, que c'est un devoir d'honneur pour l'Italie de s'affranchir de cette façon du traité de 1864, avec lequel la trans-

lation de la capitale à Florence est si intimement liée.

#### LE PRIX DU BLÉ.

M. Barral vient de publier, sous ce titre : *La Nouvelle récolte et le prix du blé*, un article très-intéressant auquel nous empruntons aujourd'hui le tableau suivant :

#### SUBSISTANCE DES POPULATIONS.

Prix moyen du quintal pour toute la France.

	fr.	c.
1 <sup>re</sup> quinzaine d'août 1864	25	37
2 <sup>e</sup> — — 1864	22	55
1 <sup>re</sup> quinzaine de septembre 1864	21	97
2 <sup>e</sup> — — 1864	1864	21 81
1 <sup>re</sup> quinzaine d'octobre 1864	21	93
2 <sup>e</sup> — — 1864	21	73
1 <sup>re</sup> quinzaine de novembre 1864	21	65
2 <sup>e</sup> — — 1864	21	52
1 <sup>re</sup> quinzaine de décembre 1864	21	44
2 <sup>e</sup> — — 1864	21	31
1 <sup>re</sup> quinzaine de janvier 1865	21	14
2 <sup>e</sup> — — 1865	20	91
1 <sup>re</sup> quinzaine de février 1865	20	76
2 <sup>e</sup> — — 1865	20	76
1 <sup>re</sup> quinzaine de mars 1865	20	75
2 <sup>e</sup> — — 1865	20	99
1 <sup>re</sup> quinzaine d'avril 1865	21	21
2 <sup>e</sup> — — 1865	20	74
1 <sup>re</sup> quinzaine de mai 1865	20	71
2 <sup>e</sup> — — 1865	20	62
1 <sup>re</sup> quinzaine de juin 1865	20	77
2 <sup>e</sup> — — 1865	20	63
1 <sup>re</sup> quinzaine de juillet 1865	20	84
2 <sup>e</sup> — — 1865	20	87
1 <sup>re</sup> quinzaine d'août 1865	21	74
2 <sup>e</sup> — — 1865	21	72
1 <sup>re</sup> quinzaine de septembre 1865	21	35
2 <sup>e</sup> — — 1865	21	14
1 <sup>re</sup> quinzaine d'octobre 1865	20	97
2 <sup>e</sup> — — 1865	21	16
1 <sup>re</sup> quinzaine de novembre 1865	21	33
2 <sup>e</sup> — — 1865	21	60
1 <sup>re</sup> quinzaine de décembre 1865	21	45
2 <sup>e</sup> — — 1865	21	41
1 <sup>re</sup> quinzaine de janvier 1866	21	38
2 <sup>e</sup> — — 1866	21	32
1 <sup>re</sup> quinzaine de février 1866	21	37
2 <sup>e</sup> — — 1866	21	41
1 <sup>re</sup> quinzaine de mars 1866	21	35
2 <sup>e</sup> — — 1866	21	30
1 <sup>re</sup> quinzaine d'avril 1866	21	47
2 <sup>e</sup> — — 1866	21	69
1 <sup>re</sup> quinzaine de mai 1866	21	85
2 <sup>e</sup> — — 1866	22	12
1 <sup>re</sup> quinzaine de juin 1866	22	62
2 <sup>e</sup> — — 1866	25	96
1 <sup>re</sup> quinzaine de juillet 1866	25	54
2 <sup>e</sup> — — 1866	25	61
1 <sup>re</sup> quinzaine d'août 1866	26	80
2 <sup>e</sup> — — 1866	28	35
1 <sup>re</sup> quinzaine de septembre 1866	28	54
2 <sup>e</sup> — — 1866	29	47

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### Nouvelles Diverses.

L'échange de visites dont il était question depuis quelques jours, entre l'Empereur Napoléon et la reine Isabelle, paraît officiellement décidé.

La reine d'Espagne serait attendue, aujourd'hui samedi à Biarritz.

Demain dimanche, l'Empereur se rendrait à son tour à Saint-Sébastien.

— On lit dans le *Moniteur* :

« L'Empereur a visité mercredi le camp de Lannemezan. Il a été reçu par le maréchal Niel et le général de Goyon. Une foule immense était accourue. Cent soixante-douze communes étaient représentées par leurs maires et de

un navrant désespoir.

Au dehors, les gens du bourg s'agitaient en efforts stériles. On protégeait, à l'aide des couvertures mouillées, les habitations voisines; on courait, on allait, on se lamentait, on discutait longuement les moyens à employer pour arracher au feu Marais et sa fille.

Pendant qu'on discutait, les minutes fuyaient inexorables, et le péril allait croissant.

— Ah! s'écria tout-à-coup Julien Caillaud pris d'un immense sentiment de pitié: trêve au verbiage inutile! ce ne sont pas des paroles qu'il faut, mais des actes. Deux personnes vont périr ici, on peut encore les sauver, et vous délibérez! C'est bien! Ce que vous n'osez tenter, je l'essaierai. J'y laisserai peut-être ma peau: tant pis! J'aurai fait mon devoir.

Tout en parlant, le fils du maître de la Caillauderie avait serré contre son corps sa blouse dont les plis flottants auraient pu donner prise aux flammes.

Il renversa sur lui un baquet d'eau; roula autour de ses cheveux un linge mouillé, et s'élança, tête baissée, à travers l'incendie.

V.

Remontons de douze ans en arrière.

Jean Marais était, en ce temps-là, aussi heureux qu'on peut l'être, quand on a trente ans, qu'on possède

une santé de fer, deux bras robustes, quelques bonnes bêtes dans son étable et un lopin d'excellente terre dans le pays Beauceron.

Jean Marais venait de se marier.

Celle qu'il avait prise pour femme ne lui apportait en dot ni la richesse d'une marquise, ni la beauté d'une duchesse.

Simple fille de ferme, Mathurine ne possédait pour trésor qu'une figure assez commune, sa bonne volonté et son cœur.

Mais l'amour présidait aux accordailles, et tenait lieu à l'épousée de fortune et de beauté.

Or, un soir, les nouveaux mariés revenaient de la fête d'Orgères.

C'était un soir de mai.

Les blés en fleurs exhalaient ces parfums balsamiques, aussi sains au corps qu'à l'esprit, et que la chimie moderne s'efforce vainement d'emprisonner dans des fioles de cristal, à l'usage de l'habitant des villes.

La lune, que lutinaient des nuages blancs et légers comme des flocons de laine, argentait de sa lumière douce, l'immense surface plane de la Beauce.

On entendait les épis bruire, les grillons chanter.

Les fleurettes des blés chuchottaient tout bas avec les insectes de la terre.

Un vent tiède caressait les épis, les courbait en ondes

et portait au loin les flonflons de la fête, mêlés aux refrains joyeux des villageois qui regagnaient leur logis.

Jean Marais et sa femme marchaient en silence et la main dans la main.

En présence de la grande nature, ils songeaient...

A quoi?

Sans doute au présent qui les comblait de bonheur...

Et à l'avenir qu'ils souhaitaient aussi rose, aussi favorable, aussi riant que la journée qui venait de s'écouler.

Tout-à-coup, au moment où ils allaient quitter la grande route, et gagner par un sentier de traverse le bourg de Tillay, ils tressaillirent.

Un gémissement venait de se faire entendre, dans un champ de blé, à quelques pas d'eux.

— J'ai peur, murmura Mathurine qui se serra instinctivement contre Jean.

Mais lui, riant d'un rire d'homme fort :

— Allons donc! poltronne, fit-il, c'est, je gage, quelque pauvre diable qui se croit encore au cabaret, et qui se plaint que la bouteille est vide.

Jean Marais s'arrêta néanmoins et prêta l'oreille.

Un second gémissement, plus faible et plus plaintif que le premier arriva jusqu'à lui.

— Oh! oh! murmura-t-il, qu'est-ce que cela veut

dire? Un homme ivre ou blessé ne geindrait pas de la sorte.

Il fit un pas vers le champ de blé d'où sortait le bruit qui l'intriguait.

— N'y va pas, Jean, je t'en prie, s'écria Mathurine.

— Pourquoi donc?

— Il y a de si méchantes gens! Qui sait? Si c'était un piège? si ce cri plaintif cachait un signal? si quelque brigand se tenait embusqué là pour dévaliser les passants.

Pour toute réponse, le Beauceron montra, avec un geste énergique, ses bras noueux terminés par deux formidables poings.

— C'est égal, fit Mathurine à moitié réconfortée par l'attitude martiale de son homme, sois prudent, Jean, un mauvais coup est si vite attrapé.

En dépit des recommandations de sa femme, Jean Marais entra résolument dans le champ de blé, dont les épis gémissaient sous ses pas.

A la lueur de la lune, Mathurine le vit cherchant et là dans le sillon; puis il se baissa; puis au bout de quelques minutes d'examen, il se releva vivement, quitta le champ en toute hâte, et revint à l'endroit où l'attendait sa femme :

En voilà une drôle de rencontre! exclama-t-il à loïn.

nombreux habitants. Les troupes et les populations ont rivalisé d'enthousiasme pour acclamer le souverain.

Après la revue, l'Empereur a réuni dans un grand dîner tous les généraux et officiers supérieurs.

L'Empereur est reparti à sept heures pour Pau.

Partout sur son passage la population lui a fait l'accueil le plus chaleureux et le plus sympathique.

On lit dans le *Journal de Paris* :

L'Empereur a connu le premier, après le préfet du Var, la nouvelle de la victoire de son gouvernement à Toulon. Selon les ordres donnés d'avance, c'est à Biarritz d'abord qu'on a expédié la dépêche annonçant l'événement. La dépêche est arrivée à Biarritz à trois heures du matin. On l'a immédiatement communiquée à l'Empereur. Sa Majesté ne s'est pas plainte qu'on l'eût réveillée, bien au contraire.

Nous lisons, d'une autre part, dans l'*Epoque* :

En apprenant le résultat de l'élection du Var, l'Empereur a témoigné une très-vive satisfaction et a adressé une dépêche à M. Pinard pour le féliciter.

Nous croyons savoir aussi que le corps diplomatique a adressé ses félicitations à M. le ministre des affaires étrangères sur cet événement dont l'importance prend ainsi de très-grosses proportions.

Les deux nouvelles élections qui se préparent pour la fin de cette semaine, dans la Nièvre et la Moselle, sont loin de soulever une lutte aussi animée que celle d'où nous venons de sortir, et nous n'avons à enregistrer aujourd'hui rien qui s'y rapporte.

Le prince Napoléon, né le 9 septembre 1822, vient d'accomplir sa quarante-sixième année.

Le dernier bulletin relatif à l'état de santé du prince royal de Belgique est ainsi conçu :

Lacken, 16 septembre. — Nous ne constatons ce matin aucun changement dans l'état du prince.

Le *Figaro* donne les nouvelles suivantes de la santé de l'impératrice Charlotte :

L'état physique et moral de la sœur du roi des Belges, l'ex-impératrice du Mexique, devient de plus en plus inquiétant. On avait d'abord espéré que l'air natal, les soins empressés, le repos, ramèneraient le calme dans ce cerveau troublé par de si terribles événements. La réaction avait d'abord été favorable, mais la maladie vient de reprendre le dessus avec une force que l'ardeur de la lutte semble avoir doublée.

Autrefois, la princesse manifestait toujours, même au milieu de ses crises, une grande affection pour M<sup>r</sup> Deschamps, arche-

vêque de Malines, qui est le père spirituel de la famille royale. Maintenant la présence même du prélat est impuissante à faire jaillir des éclairs de cette intelligence plongée dans de trop épaisses ténèbres.

La santé de la princesse donne aussi des inquiétudes. Son embonpoint devient anormal. Elle ne consent presque plus à se lever.

Parfois elle pousse des cris déchirants, qui lui sont arrachés moins par ses souffrances que par la crainte ou la colère.

Son idée dominante est toujours la même : on veut, dit-elle, ou l'empoisonner ou l'étouffer.

On dit que lorsque les baies d'aubépine sont en grande abondance, l'hiver est très-rigoureux.

S'il en est ainsi, dit l'*International*, nous pouvons nous attendre, en Angleterre, à avoir un hiver d'un froid exceptionnel, car de mémoire d'homme, on n'avait vu les aubépines chargées d'autant de baies. Ces jolis fruits rouges sont pressés tellement les uns contre les autres qu'on aperçoit à peine les feuilles.

Ce pronostic coïncide d'une façon peu rassurante avec le départ précoce des hirondelles.

On écrit de Jérusalem que la grande coupole de l'église du Saint-Sépulcre est aujourd'hui entièrement revêtue de sa couverture de plomb et surmontée d'une croix en bronze doré d'un style et d'une élégance remarquables. Dans l'intérieur, les peintures murales s'exécutent rapidement ; vers la fin d'octobre, les travaux d'ensemble et de détail seront terminés, et l'édifice entièrement dégagé de l'abri provisoire dont il est encore entouré.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### CONSEIL GÉNÉRAL.

EXTRAITS du procès-verbal de la session de 1868, pour les questions importantes et celles intéressant le plus particulièrement l'arrondissement de Saumur.

Présidence de M. Louvet.

(Suite.)

Aux termes de l'article 4 de la loi du 21 mai 1836, le Conseil général est appelé à fixer, pour 1869, le taux de la conversion en argent des prestations en nature.

Les prix de rachat pour 1868 avaient été établis ainsi qu'il suit :

Journée d'homme,	1 f. 25
— de cheval,	1 25
— de bœuf d'attelage,	» 60
— de vache,	» 50
— d'âne,	» 50
— de voiture ou charrette,	1 25

La commission des routes fait connaître que les conseils d'arrondissement d'Angers, de

Baugé, de Cholet et de Segré demandent le maintien de ces prix, et que celui de Saumur se prononce pour l'élévation à 1 fr. 50 c. du taux de conversion de la journée d'homme.

Conformément à l'avis de la commission, le Conseil général maintient le tarif de l'année dernière.

Les rapporteurs de la quatrième commission ont la parole.

L'un d'eux rend compte des améliorations introduites depuis la session dernière dans le service des postes.

Le Conseil général constate ces résultats avec satisfaction, et, d'après l'avis de sa quatrième commission, il déclare appuyer les vœux émis :

Par le conseil d'arrondissement de Saumur, pour l'établissement d'un bureau de distribution au Puy-Notre-Dame, et pour qu'une double distribution de lettres ait lieu dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Le Conseil prend connaissance de plusieurs tableaux présentant la comparaison du produit des impôts en 1867 et 1868 dans le département de Maine-et-Loire. Ces documents attestent que le recouvrement des contributions directes s'effectue avec une facilité de plus en plus grande. Le produit des impôts indirects, pour les six premiers mois de l'exercice courant, présente une différence en plus de 124,673 fr. sur la période correspondante de 1867 ; l'augmentation est de 147,223 fr. 30 c. pour le service de l'enregistrement et des domaines, et elle représente une somme de 21,027 fr. 95 c. pour celui des postes.

M. le préfet est remercié de cette communication.

Conformément à l'article 10 de la loi du 21 avril 1832, le Conseil détermine le prix de la journée de travail servant de base à l'assiette de la contribution personnelle.

D'après les propositions de M. le préfet et l'avis de la commission des finances, les prix sont, comme les années précédentes, fixés ainsi qu'il suit :

Pour la commune d'Angers, à 80 c., et la cote personnelle, à 2 fr. 40 c. ;

Pour la commune de Saumur, à 70 c., et la cote personnelle, à 2 fr. 10 c. ;

Pour les autres communes du département, à 50 c., et la cote personnelle, à 1 fr. 50 c.

(La suite à un prochain numéro.)

La troupe de M. Nestor de Bierne a interprété jeudi soir, sur notre scène, *le Duc Job*, comédie nouvelle qui vient de faire son tour de France, avec plein succès, sous la conduite des comédiens du Théâtre-Français.

Ces artistes n'étant pas venus dans notre ville, M. Nestor, toujours empressé d'être agréable au public saumurois, n'a pas voulu qu'il fût privé plus longtemps de cette pièce, vraiment bien méritante, production qui prendra son rang, sans doute, parmi les œuvres

vres non éphémères. *Le Duc Job*, de M. Léon Laya, n'aura pas besoin en effet du talent exceptionnel des artistes de Paris pour vivre longtemps, et M. Nestor sera félicité de l'avoir introduit dans son répertoire.

Le début traîne un peu en longueur ; le dénouement est trop promptement et trop évidemment aperçu ; mais M. Tessier, dans le rôle de Jean, duc de Rieux, et M. Gervaise dans celui du marquis de Rieux, ont su atténuer ces faiblesses ; ils ont été bien secondés dans cette tâche par M<sup>lle</sup> Fleury, qui a rendu Emma avec délicatesse et intelligence.

MM. Derville et Larmina n'ont pas peu contribué aussi au succès de la soirée, et les spectateurs ont manifesté leur satisfaction par le rappel de tous les acteurs.

Le spectacle a été terminé par *les Deux vieilles Gardes*, dans lesquelles MM. Tessier et Tony ont rivalisé d'entrain et de naturel, et ont excité les rires et les applaudissements de la salle entière.

M. Tessier, parfaitement grimpé, était transformé en une véritable garde-malade de la meilleure espèce ; il était méconnaissable.

La troupe de M. Nestor, qui doit nous quitter dans quelques jours, donnera demain dimanche : *Paillasses*.

Voici, d'après l'*Illustration militaire*, l'uniforme officiel de la garde nationale mobile :

La tunique est bleu foncé, le collet garance, avec passe-poil bleu pour l'infanterie ; écarlate, avec passe-poil pour l'artillerie.

Le pantalon est, pour l'infanterie, gris de fer bleuté avec bandes garances ; pour l'artillerie, bleu foncé, bandes écarlates.

Le képi est bleu foncé, bandeau garance pour l'infanterie, et bleu foncé, bandeau pareil, pour l'artillerie.

M. Benjamin Gastineau vient d'adresser au *Phare de la Loire* la lettre suivante :

Monsieur Mangin,

Complètement en désaccord avec vous sur la question électorale, puisque par votre plume le *Phare de la Loire* s'est déclaré le partisan de la coalition monarchique et de l'union dite libérale dans les élections, tandis que je crois seulement l'union et les candidatures démocratiques compatibles avec un journal qui a eu un passé radical, je vous prie d'accepter et de publier ma démission de rédacteur du *Phare*.

Agréer mes salutations empressées,

BENJAMIN GASTINEAU.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODRT.

On lit dans le *Conseiller* :

Toutes les valeurs garanties par l'Etat sont l'objet d'une demande suivie de la part des détenteurs d'épargne ; c'est à cette seule cause qu'il faut attribuer la hausse des obligations des chemins de fer français, sur lesquelles l'E-

Mathurine allait lui demander des explications, lorsqu'elle s'aperçut qu'il portait sur les bras une sorte de paquet informe.

Tu as trouvé quelque chose ? fit-elle.

Vois donc.

Un enfant ?

Eh ! oui ! une pauvre petite créature qui était là couchée, par terre, transi de froid, se mourant de frayeur et pleurant la faim.

Oh ! le cher ange de Dieu ! soupira Mathurine qui prit l'enfant dans son giron, s'accroupit et se mit, malgré qu'il fût nuit, à examiner curieusement la trouvaille de son homme.

C'était une frêle créature qui pouvait avoir quatre ans ; la frayeur avait blémi ses joues et bleui ses lèvres. La rosée avait imprégné ses vêtements. Elle grelottait ; ses cheveux blonds, mêlés en broussailles, flottaient au vent ; ses yeux noirs étaient pleins de larmes.

Elle joignit ses mains tremblantes, comme pour demander grâce à quelque invisible bourreau.

S'il avait fait grand jour, Jean et sa femme auraient pu remarquer, sur les membres de la pauvrete, des cicatrices provenant de coups brutalement donnés.

Oh ! les Hérodès maudits qui font souffrir les petits enfants !

Mathurine la baisa au front, caressa ses cheveux, et

l'appela de ces mille noms qui coulent comme un miel savoureux des lèvres des mères.

L'enfant arrêta sur la paysanne de grands yeux étonnés.

On voyait bien qu'elle n'était pas habituée à tant de douceur, à tant de tendresse.

Devant un visage ami, sa figure contractée par l'épouvante se détendit peu à peu : la confiance la gagna et de voir la jeune femme la caresser et lui sourire.

Elle semblait sortir comme d'un rêve pénible, regardant Mathurine, regardant Jean Marais, et le ciel étoilé qui s'étendait sur leur tête, et les blés qui susuraient mollement autour d'eux.

Elle allait essayer de sourire à son tour, la pauvre chère ! lorsqu'un frisson douloureux lui étreignit la poitrine ; ses yeux se fermèrent, ses dents se serrèrent :

— J'ai faim, articula-t-elle lentement.

— Elle a faim ! répéta Mathurine avec un élan tout maternel.

— Elle a faim ! grommela Jean Marais, et rien ! nous n'avons rien à lui donner !

— Notre maison n'est pas loin, mon homme !

— Tu as raison, femme ; en se pressant un peu, on sera arrivé dans dix minutes. Passe-moi la petite : elle n'est pas lourde d'ailleurs, la malheureuse !

Jean Marais ouvrit ses grands bras, en fit un berceau

pour l'enfant, dont il appuya la tête lassée sur son épaule, et reprit à grands pas le chemin de Tillay.

Il ne marchait pas, il courait.

Mathurine haletait à le suivre ; mais, loin de s'en plaindre, elle gourmandait au contraire la lenteur de Marais.

— Allons ! mon homme, plus vite que ça, donc ! L'enfant pleure la faim : Avoir faim, mon Dieu ! est-il possible ? Sentir sa bouche se dessécher, son estomac errier et n'avoir rien à se mettre sous la dent ! C'est affreux ! c'est épouvantable ! Et dire que ce même qui n'a pas quatre ans, souffre un pareil martyre.

Jean se mit franchement au pas de course.

Et, tout en dévorant le chemin, il trouvait moyen de dire à mots entrecoupés :

— Femme, il faut du lait chaud à l'enfant ; le lait froid serait trop lourd pour son pauvre estomac délabré ; tu tireras la *Brunette*, son lait est crémeux et nourrissant ; puis, fais-moi un bon feu de chaume : ça rendra la chaleur à ses membres engourdis. De l'eau tiède dans le cuvier ne serait peut-être pas inutile ? On verra.

— Ah ! voilà la maison, interrompit Mathurine ; nous sommes arrivés, Dieu merci ! Ça n'est pas pour te le reprocher. Jean, mais si tes jambes sont longues, tu peux te vanter en revanche qu'elles sont fièrement

pareuses, mon homme.

Ils avaient franchi en dix minutes à peine, un chemin qu'ils mettaient, en temps ordinaire, une demi-heure à parcourir.

Mais il semblait à Mathurine que ces dix minutes avaient duré dix heures.

Jean Marais soufflait comme un bœuf sur ses bras qu'il n'osait remuer, l'enfant s'était assoupie.

(La suite au prochain numéro.)

CONCERT-PATTI. — Direction ULLMAN.

Seul Concert à Saumur dimanche 29 novembre 1868.

Grand ensemble de huit célébrités. — CARLOTTA PATTI. — M<sup>lle</sup> TESSEIRE. — MM. VIEUXTEMPS. — GÉRALDY. — Théodore RITTER. — JACQUART. — TRENKA. — Chansonnettes par LEVASSOR. — On donnera les détails plus tard.

M. SIGARD, dentiste, rue des Licés, 32, Angers.

tat ne garantit cependant que 4.65 0/0 et non les 5.75 0/0 qu'elles coûtent jusqu'à présent aux Compagnies

Il en est de même pour les obligations émises par la Compagnie des Transatlantiques. On les a vues monter de 465 à 482 50. Encore à ce prix ne sont-elles pas au niveau de celles des chemins de fer, car elles sont remboursables à 500 fr. en 23 ans, et rapportent 25 fr. d'intérêt. En outre, la garantie de l'Etat n'est plus partielle comme pour les chemins de fer, elle est complète. L'Etat garantit, en effet, l'intérêt sur le capital social jusqu'à concurrence d'une somme de 2 millions. Les obligations n'exigent, pour l'intérêt et l'amortissement, que 1 million 900,000 francs; et comme elles ont privilège sur les actions, la garantie tout entière leur est transférée par le contrat d'emprunt.

Il serait donc superflu d'examiner la situation faite à cette entreprise par la dernière convention. Les bénéfices assurés sur les lignes de New-York, du Pacifique, du Mexique, quelques considérables qu'ils soient, ne sont rien, à notre avis, à côté de cette garantie effective de l'Etat. C'est du 5 0/0 qui revient à 97 fr., alors que le 4 1/2 vaut 102 50 et le 5 0/0, par conséquent, 112 50. Encore est-on sûr que ce 5 0/0 sera remboursé à 100 fr. en 23 ans, ce qui le met à 96 fr. au plus.

Dans de telles conditions, nous comprenons que l'attention se porte sur les obligations de la Compagnie transatlantique; et dans un mo-

ment où beaucoup de personnes hésitent à placer leur capitaux, ou se sentent portées à réaliser des placements antérieurs, il peut être utile de leur signaler cette valeur qui, à l'importance du rendement, joint la sécurité qu'offre la garantie de l'Etat. — R. Henry.

### Dernières Nouvelles.

Une épouvantable catastrophe, lisons-nous dans la France, vient de se produire à Metz.

Nous transcrivons à la hâte les premiers renseignements qui nous sont transmis.

Hier, à deux heures de l'après midi, une explosion terrible a eu lieu dans la fabrique de cartouches située dans la cour de l'arsenal.

Les travailleurs, au nombre de 100, réunis dans un bâtiment en planches, étaient divisés dans deux pièces de la manière suivante: dans la première pièce, 71 femmes; dans la seconde, 14 femmes; de plus, 10 chasseurs à pied, 10 artificiers, 3 sous-chefs artificiers et un chef artificier étaient occupés aux mêmes travaux.

Il paraît qu'une jeune ouvrière, en passant précipitamment une paire de ciseaux à l'une de ses voisines, a lancé la pointe de l'instrument sur la capsule d'une cartouche et a ainsi occasionné l'explosion.

Instantanément une formidable détonation s'est fait entendre; les planches du bâtiment ont volé en éclats et le toit s'est effondré.

Le feu, communiqué à des amas de cartouches, a fait en un clin d'œil des ravages effrayants parmi tout ce monde d'ouvrières et d'ouvriers.

L'alarme a été bien vite donnée en ville. Les sapeurs-pompiers et des détachements de troupes de la garnison sont accourus sur les lieux. Les principales autorités civiles et militaires se sont empressées de faire organiser les premiers secours. Mais, hélas! pour plusieurs des malheureux travailleurs ils étaient déjà superflus!

La cour de l'arsenal offrait en quelque sorte l'aspect d'un champ de bataille, couvert de morts, de mourants et de blessés. On a retiré de dessous les décombres seize cadavres calcinés, mutilés et entièrement méconnaissables.

Cinquante-neuf blessés, horriblement mutilés, déchirés et meurtris, gisaient à terre en attendant leur transport à l'hôpital.

Il est inutile de dire que tout le monde, en présence de cette catastrophe, a fait preuve du plus actif dévouement. Les médecins, les infirmiers, les sœurs de charité se sont multipliés pour opérer les premiers pansements.

Ce qui ajoute encore à la douleur du désastre, c'est que la plupart des victimes étaient des mères de famille. Aussi, dans le quartier Chambrière, qui touche à l'arsenal, la consternation était générale: on voyait des enfants pleurer et s'inquiéter du sort de leur mère. La désolation était peinte sur tous les visages. La

foule anxieuse se pressait sur les talus des remparts d'où l'on pouvait apercevoir le théâtre de la catastrophe.

A l'heure où ces informations nous étaient adressées de Metz, l'incendie se trouvait éteint. On a pu, à force d'activité et de courage, prévenir de nouveaux malheurs. C'est ainsi qu'on a détérré, sous les débris des planches enflammées, des barils de poudre et de cartouches, dont l'explosion, que la plus légère étincelle pouvait produire, eût fait sauter en l'air les hommes dévoués qui se chargeaient de cette tâche vraiment héroïque.

Au moment où l'on nous écrit, M. le préfet venait de se transporter à l'hôpital Bon-Secours où sont recueillis les blessés. Plusieurs, malheureusement, ne devaient point passer la nuit.

A l'hôpital militaire, on compte vingt-trois blessés; ce qui porte le chiffre total à 82.

Il y aura de grandes misères à soulager et de nombreux orphelins à recueillir.

M. le ministre de l'intérieur a envoyé immédiatement une somme de 10,000 fr. pour être distribuée aux familles des victimes.

— Nous apprenons que l'Empereur, informé par dépêche télégraphique, du désastre de Metz, a répondu immédiatement qu'il était prêt, avec l'Impératrice, à venir au secours des familles qui lui seraient signalées.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

En un ou plusieurs lots,

**UNE GRANDE MAISON**

Située au coin de la route de Rouen et de la place de la Gare,

Avec jardin en dépendant, occupée par un hôtel et un bureau de tabac.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (409)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**UNE MAISON,**

Sise à Saumur, place de l'Arche-Dorée, 18,

Occupée par M. MORMONT, débitant. S'adresser au notaire. (380)

**NEUF MILLE FRANCS**

A PLACER A RENTE VIAGÈRE,

Sur une tête de 60 ans.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (376)

**A VENDRE**

**Cinquante barriques de vin blanc 1867.**

S'adresser au château de La Coste, près Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres).

**A CEDER**

Pour cause de départ,

**FONDS DE LINGERIE,**

Rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Belle clientèle.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M<sup>me</sup> DESNOUES, rue Saint-Nicolas. (410)

**A CEDER DE SUITE,**

Pour cause de santé,

**Un très-beau magasin**

de

**PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU**

et de Toiles cirées,

Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.

Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

**A LOUER**

Pour Noël prochain,

**UN APPARTEMENT** comprenant deux étages (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>), avec grand balcon, parfaitement situé, au coin des rues Beaurepaire et d'Orléans.

S'adresser à M. VINEY, qui l'occupe. (404)

Etude de M<sup>e</sup> VAILLIER, huissier à Saumur.

**VENTE**

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le mercredi, 23 septembre 1868, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, chez M. Louis BLANCHET, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange, à la vente publique aux enchères de son mobilier et de ses marchandises, saisis suivant procès-verbal de M<sup>e</sup> Vaillier, huissier à Saumur, en date du quatorze de ce mois.

On vendra :

Vaisselle, batterie de cuisine, tables, chaises, commodes, bureaux, registres de commerce, rideaux de croisées, garnitures de cheminées, candélabres, pendule, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, glaces, vases, étagères, un fauteuil, quantité de beaux volumes, effets à usage d'homme, liqueurs de toute espèce, telles que cognac, rhum, curaçao, cacis, kirsch, absinthe, vin rouge et vin blanc en fûts et en bouteilles, vins des côtes de Saumur, Champagne, Sauterne, Bordeaux, Châteauneuf-du-Parc, Malaga, Pacaret, Calabre, Alicante, bouteilles vides, fûts de barriques, deux foudres cerclés en fer contenant chacun vingt-trois hectolitres et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**PAPIER MINÉRAL TYBUR**

Contre l'humidité et le Salpêtrage des murs

Bréveté s. g. d. g. en France, en Belgique et en Angleterre.

Garanti par facture.

Le seul infailible jusqu'à ce jour, pour préserver le papier de tentures, au travers duquel le salpêtre et l'humidité ne pénètrent pas, et qui empêche l'humidité de remonter.

Cinq ans d'expérience ont démontré partout son infailibilité.

G. Bouys, 12, avenue de Soisy, à St-Gratien, près Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

Seul dépôt à Saumur, chez M. JARDON-DUTOUR, rue d'Orléans, 69.

Chaque livraison est accompagnée d'un prospectus indiquant la manière de poser le papier.

Exiger la marque ci-contre: **Papier minéral Tybur.**

(405) G. BOUYS.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES.

**A VENDRE**

**Poinçons neufs** en chêne 1<sup>er</sup> choix et parfaitement conditionnés.

**Barils** de toutes contenances pour l'eau-de-vie.

**Fabrique de grillages** en tous genres pour espaliers, clôtures, poulaillers, faisanderies, volières, etc.

On livre promptement et au plus bas prix possible.

S'adresser, pour le tout, à M. BERTHELOT-MIGNAN, rue de la Petite-Douve, 15, à Saumur. (412)

**MAISON**

**A LOUER**

Pour Noël ou la Saint-Jean prochaine, Occupée actuellement par

M. Blanchet,

Rue de la Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 7.

Cour, magasin, écurie, remise, salon et cuisine au rez-de-chaussée; Au 1<sup>er</sup> étage, trois chambres à feu et cabinet;

Au 2<sup>e</sup> étage, même disposition; Au 3<sup>e</sup> étage, chambre de domestique et grenier sur le tout.

Cette maison est commode pour tous commerces.

S'adresser à M<sup>me</sup> GAGNEUX, maison Crosnier, place de la Bilange.

**MAISON ET JARDIN**

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

Rue du Petit-Mail, n<sup>o</sup> 5 bis. (406)

**EAU DE FLEURS D'ORANGER**

Triple supérieure.

A 2 francs le litre au détail.

On traitera de gré à gré pour plus grande quantité.

**TAFETAS HÉMOSTATIQUE BRILLATZ**

Pour coupures, etc.,

Le seul qui résiste aux lavages.

Prix: 60 cent. le rouleau.

PHARMACIE BRILLATZ-GIRAULT, sur les Ponts. (375)

**POMMADE ANTI-HERNIAIRE.**

Cet excellent remède, ne contenant aucune matière suspecte, guérit complètement, même les hernies les plus anciennes, avec fort peu d'exceptions. Pour se persuader d'avance, de l'efficacité constatée par un nombre de cures surprenantes, et attestées, une instruction, avec certificats, sera envoyée gratis, en cas de demande. Prix 7 francs le pot. (Par mandat de poste, ou contre remboursement). S'adresser à l'inventeur: GODEFROY STOURZENEGGER, A HÉRISAU, canton d'Appenzell, Suisse.

ON DEMANDE à emprunter **15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0**, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

On demande à la campagne un domestique pour cultiver un jardin, panser un cheval et conduire.

S'adresser à l'hôtel d'Anjou, à Saumur. (388)

**Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867.**

Médailles aux expositions universelles de 1855 et 1862,

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES,

Chirurgiens-Herniaires, rue de la Banque, 16, à Paris.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier et bandagiste, rue Saint-Jean, 47.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. Lardeux se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. — PRIX MODÉRÉS. (247)

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 17 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 18 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 05	» 20	» »	68 15	» 10	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	100 10	» »	» 40	100 10	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	482 50	» 50	» »	482 50	» »	» »
Banque de France. . . . .	3135	» 2 50	» »	3130	» »	» 5
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1415	» 20	» »	1430	» 15	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	622 50	» »	» »	622 50	» »	» »
Crédit industriel. . . . .	648 75	» »	1 25	650	» 1 25	» »
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	270	» »	5	281 25	11 25	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	685	» 15	» »	685	» »	» »
Orléans (estampillé). . . . .	900	» 10	» »	907	» 7 50	» »
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1170	» 7 50	» »	1180	» 10	» »
Est. . . . .	561 25	» »	1 25	570	» 8 75	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	950	» 11 25	» »	956 25	» 6 25	» »
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	581 25	» »	3 75	587 50	» 6 25	» »
Ouest. . . . .	580	» »	2 50	582 50	» 2 50	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1505	» 15	» »	1510	» 5	» »
Canal de Suez. . . . .	395	» 5	» »	395	» »	» »
Transatlantiques. . . . .	340	» 2 50	» »	340	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	52 05	» 20	» »	52 20	» 15	» »
Autrichiens. . . . .	550	» 10	» »	552 50	» 2 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	408 75	» 6 25	» »	412 50	» 3 75	» »
Victor-Emmanuel. . . . .	43	» »	50	45	» 2	» »
Romains. . . . .	39	» »	50	38	» »	1
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	285	» 3 75	» »	292 50	» 7 50	» »
Saragosse. . . . .	71 25	» »	75	75	» 3 75	» »
Séville-Xérés-Séville. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord-Espagne. . . . .	» »	» »	» »	52	» »	» »
Compagnie immobilière. . . . .	110	» »	» »	115	» 5	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'Etat, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	330	» »	» »	334 75	» »	» »
Orléans. . . . .	324 50	» »	» »	325	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	335	» »	» »	335	» »	» »
Ouest. . . . .	322 50	» »	» »	323	» »	» »
Midi. . . . .	322	» »	» »	321	» »	» »
Est. . . . .	323	» »	» »	324 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.